



DECONFINEMENT
EN PROGRES

2020

Barrrière de mai
1872

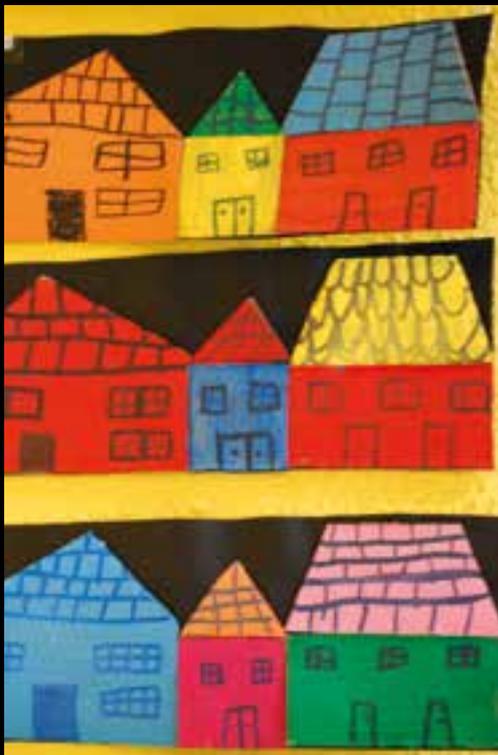
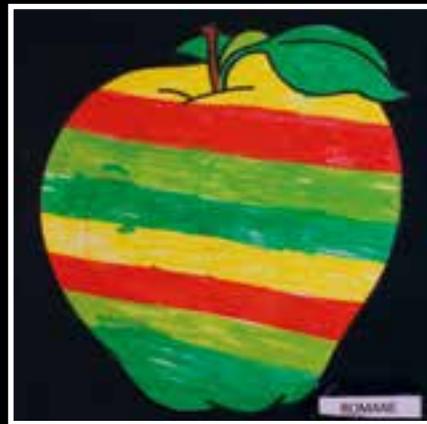
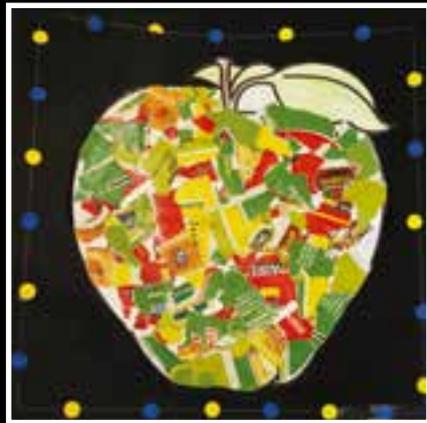
LE CIEL EST SOU
COMME UN ANGE
JE SORS
SI UN RAYON
ME BLESSE
JE SUCCOMBERAI
SUR LA MOUSSE

UNE SAISON

EN ENFER

L&ZON

SAINT-LAURENT



SOMMAIRE

Le mot du maire	2/3	L'école en 2020	24/30
Le mot de la commission	3	Connaissez-vous Stéphane Leroy ?	31
L'équipe municipale	4	Les associations	32/35
L'équipe du personnel communal	5	Créatel	32
Tableau des Commissions	6	Gym club	32
Les entreprises et services de proximité	7	L'or en patch Saint-Laurent Jeux Ass. des Jardiniers Ardennais ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises	33
Les finances	8/9	L'Amicale Sportive Le club informatique de Saint-Laurent Le club de l'amitié Comité d'animation	34
Point lecture	11	Les copains de la table	35
Le SIVOM	12/13	Renseignements utiles	35/38
La mobilisation	13	Calendrier de ramassage des déchets	39
Le fleurissement	14	État civil 2020	40
Les travaux	15		
Cela s'est passé en 2020	16/21		
Le repas des aînés Salade aux lards	16		
La chasse aux œufs M ^{me} Hugel	17		
La cérémonie du 8 mai et du 14 juillet Fête foraine	18		
La remise des tablettes Distribution de masques pour l'école	19		
Le 12 ^e prix de saint-Laurent	20/21		
La cérémonie du 11 novembre	22		
Les colis de Noël Des sapins pour Noël	23		



SAINT-LAURENT dans son élan

Directeur de la publication
Laurent FORGET

Rédacteur en chef
Livia LUBIN

Rédacteurs
Marie-José HERVIEU
Livia LUBIN
Daniel FELIX

Photographies
Laurent FORGET
Livia LUBIN
Nathalie MOGLIA
Frédéric MOUTARDE

Couverture
Stéphane LEROY
dit L8Zon

Caligrafik

Conception graphique & réalisation

06 76 72 15 44

studio@caligrafik.com

Imprimé sur du papier PEFC

Le MOT du MAIRE



Chères Saint-Laurentaises et chers Saint-Laurentais,

L'année qui s'achève marquera nos mémoires pour longtemps. Elle a été, pour chacun d'entre nous, des plus difficiles et des plus insécurisantes. Elle nous a propulsés, alors que nous ne nous y attendions pas et que nous étions persuadés – trop peut-être – que jamais rien ne pourrait remettre notre confort, nos acquis, notre mode de vie en question, dans un monde d'angoisses, de souffrances, de doutes et d'incertitudes bouleversant.

Il nous a fallu nous ranger aux multiples consignes, accepter de réduire notre liberté d'action, notre besoin existentiel de relations sociales. Il a fallu réinventer notre quotidien, nos interactions, notre vie, tant sur le plan personnel que professionnel. Nous ne nous croyions pas capables de rester confinés plusieurs semaines et, non seulement nous y sommes parvenus, mais nous avons affronté bien plus que cela.

Si nous sommes tous secoués par cette crise, j'ai une pensée toute particulière pour les familles qui ont payé ou qui payent encore actuellement les frais de cette pandémie. Je pense évidemment aux personnes qui ont subi ou qui subissent la maladie, à leurs proches, et à toutes les personnes qui se retrouvent durement touchées dans leur vie professionnelle.

De notre côté, forts de la confiance que vous nous avez une nouvelle fois accordée en mars dernier, nous avons tout mis en œuvre pour nous adapter et dépasser les difficultés, les unes après les autres, pour continuer à administrer au plus près, tout en gardant les distances.

Alors que toutes les structures scolaires à l'échelle nationale fermaient leurs portes le 16 mars dernier, l'école de Saint-Laurent faisait partie de celles qui répondaient favorablement à la demande de l'État et continuaient d'accueillir les enfants des personnels mobilisés pour gérer la crise.

Cette gestion par la directrice de l'école et son équipe pédagogique, par le SIVOM et par la municipalité, a montré le savoir-faire, le professionnalisme et l'expertise de chacun, la force du collectif et a été saluée par les différents représentants de l'État. S'appuyant sur cette réussite, les autorités nous ont demandé de prolonger l'accueil des enfants durant les vacances de Pâques et plus tard d'organiser un séjour de vacances apprenantes.

L'école de Saint-Laurent est l'une des rares à être restée ouverte sans interruption dans un contexte sanitaire très anxiogène et dans des conditions remarquables de respect des différents protocoles. Alors que certaines communes reculaient devant la possibilité de réouvrir leurs écoles au 14 mai, la question ne s'est jamais posée pour nous. C'est la grande confiance que nous avons les uns envers les autres et l'esprit d'équipe dans lequel nous travaillons qui permet de relever de tels défis et de nous montrer à la hauteur des attentes, tant de nos administrés que des autorités.

C'est une réussite collective : je suis fier de l'école de notre village, des équipes du SIVOM, de nos agents et de l'équipe municipale.

Ensemble, tous ensemble, nous avons su affronter les difficultés, nous adapter et nous montrer résilients. Nous continuerons à l'être pour l'année qui vient de commencer. Restons soudés, à l'écoute les uns des autres comme nous avons su si bien le faire jusqu'ici.

2020 a été une année blanche pour toutes nos associations que nous savons nombreuses et très actives. Elles sont toutes dans les starting-blocks pour vous accueillir toutes et tous le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions. Il a fallu se résoudre à abandonner toutes les activités pour mettre la sécurité de chacun au premier plan de nos priorités. Cela n'a pas été un choix facile et il n'a pas toujours été compris. Mais les décisions que nous avons prises, souvent en précurseur, ont été rapidement adoptées par d'autres communes et parfois même institutionnalisées.

Rien ne presse plus que de se sortir de ce cauchemar, du mieux possible. Alors, faisons preuve de patience, de prudence et de civisme : le temps des fêtes et des clubs reviendra, plus précieux et intense que jamais.

Même si nous sommes privés temporairement de tous les moments de convivialité que nous apprécions tant, ne négligeons pas l'importance des relations humaines que nous pouvons continuer de tisser et d'entretenir en respectant les gestes barrières. Prendre des nouvelles de son voisin, rapporter des courses aux plus vulnérables... sont autant de signes de solidarité dont vous avez su faire preuve et qui nous aident tous à tenir et maintenir le cap.

Soyons plus que jamais prudents, responsables, convaincus que nous remporterons cette bataille ensemble.

Nous avons réussi à avancer alors que nous ne savions pas ce qui nous attendait. Nous pouvons donc considérer avec d'autant plus d'espérance les perspectives qui s'offrent à nous, en 2021.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite tout ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année.

Laurent FORGET

Le mot de la Commission

L'année 2020 a marqué un tournant considérable dans les modes de communication entre personnes. Le 16 mars, le confinement du territoire mettait à l'arrêt toutes nos activités sociales, sportives, festives.

Les outils de visioconférence ont été de fait grandement sollicités avec le télétravail, l'impossibilité des rencontres familiales, l'arrêt des cours en présentiel que ce soit à l'école, au collège, au lycée, dans les universités. Le smartphone, la tablette, l'ordinateur sont plus que jamais devenus des objets de « connexion » entre les personnes.

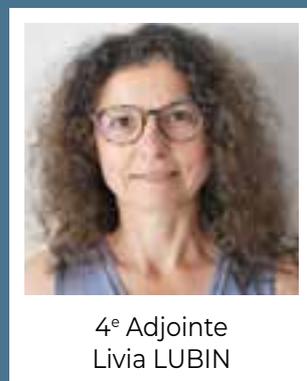
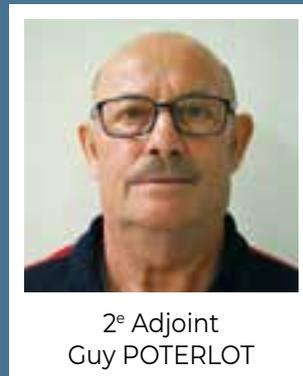
La municipalité a alors décidé de créer une page Facebook pour informer rapidement et diffuser largement. Ce mode de communication rejoint le site internet, le bulletin municipal et les flashes infos, chacun ayant une fonction bien particulière. Le but est de rester au plus près de l'ensemble des habitants de la commune en ces temps si particuliers.

Nous espérons tous des jours meilleurs et il nous semblait important d'éditer un bulletin 2020, témoignage à bien des égards de la capacité d'adaptation des Saint-Laurentais. C'est pourquoi nous avons demandé à L8Zon de faire la couverture du bulletin.

Bonne lecture à tous.

La commission communication

L'équipe Municipale





L'équipe du **PERSONNEL COMMUNAL** à votre service

**Les missions
des agents
à la commune**

Au secrétariat et à l'accueil mairie :
Gaëlle RENAULT et Cathy PASQUIER
sur rendez-vous
depuis la crise sanitaire au 03 24 57 03 55

À l'entretien :
Joël KINZINGER

Les bénévoles du point lecture :
Jacqueline CHAMPEAUX et Jacqueline SALOMON

TABLEAU des COMMISSIONS

(mise à jour 23 juillet 2020)

COMMISSION des FINANCES: Daniel FELIX

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT et David LENOBLE.

COMMISSION des TRAVAUX: Guy POTERLOT

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christophe KERSEBET et David LENOBLE.

COMMISSION de L'URBANISME

Laurent FORGET

Membres: Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY et Christophe KERSEBET.

COMMISSION FÊTES, ANIMATION et JEUNES: Livia LUBIN

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Dominique COPPA, Corinne MOISDON, Christelle DAUCHY et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION ACTION CITOYENNE

Laurent FORGET

Membres CM: Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Marie-José HERVIEU, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Laurent FRANCAERT et Christelle DAUCHY.

COMMISSION ÉCOLE: Laurent FORGET

Membres: Patricia CHAMPION, Livia LUBIN et Marie-José HERVIEU.

COMMISSION COMMUNICATION – INFORMATIONS: Livia LUBIN

Membres: Daniel FELIX, Corinne MOISDON, Christelle DAUCHY et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE

Membres: Laurent FORGET, Marie BASUYAU et David LENOBLE.

COMMISSION FDEA (secteur d'Omont)

Membre Titulaire: Laurent FRANCAERT
Membre Suppléant: Guy POTERLOT

COMMISSION LYCÉE AGRICOLE

Membre titulaire: Dominique COPPA
Membre suppléant: Daniel FELIX

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL

Laurent FORGET

Membres: Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU et Laurent FRANCAERT.

COMMISSION des SPORTS

Dominique COPPA

Membre: Laurent FRANCAERT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Christophe KERSEBET

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT et David LENOBLE.

COMMISSION des FAGNAMONTS

Membres titulaires: Laurent FORGET, Philippe COURTOIS et David LENOBLE.
Membre suppléant: Dominique COPPA.

COMMISSION LOCAUX COMMUNAUX

Guy POTERLOT

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christophe KERSEBET et David LENOBLE.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

du VILLAGE: Christelle DAUCHY

Membres: Guy POTERLOT, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION D'ATTRIBUTION de LOGEMENT: Corinne MOISDON

Membre: Patricia CHAMPION

COMMISSION des ASSOCIATIONS

Séverine TOUSSAINT

Membres: Patricia CHAMPION, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU et Corinne MOISDON.

COMMISSION du DÉVELOPPEMENT DURABLE: Livia LUBIN

Membres: Daniel FELIX, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS et Christophe KERSEBET.

Les ENTREPRISES et SERVICES

de proximité

ACT EXPRESS Coursier : Cédric AMAOUZ		20 rue des Campanules	06 38 74 21 38
AMBULANCES ORTILLON		Rue de la Verte Voie	03 24 29 32 25
BAR-TABAC : « Le Saint Laurent »		23 rue des Campanules	03 24 37 51 73
BOUCHERIE, TRAITEUR : Fabrice GROSSMAN		5 rue des Campanules	03 24 37 57 03
BOULANGERIE-PÂTISSERIE : Vincent DAY		ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 54 29 05
CAPTAIN TORTUE, PERRIN Christelle « Vente de Vêtements à domicile »		48 rue des Mazy	06 42 97 04 90
CHASSE : Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes		49 rue du Muguet	03 24 59 85 20
COIFFEURS	« Atmosp'hair Coiffure » Adeline DAY	47 rue des Genêts	09 75 72 85 46
	« Frédérique Coiffure » Frédérique SCOLARI	1 rue des Campanules	03 24 37 44 11
CORRESPONDANTE L'ARDENNAIS : Nathalie MOGLIA		24 Chemin vert	03 24 37 15 79
COUVERTURE : « L'artisan couvreur » Nicolas RIGHI		ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 53 23 38
ÉLECTRICITÉ : Daniel FURLAN		4 rue des Genêts	06 20 87 01 08
EXPLOITATION CARRIÈRE de ROMERY : « CPE Béton & Carrière »		Rue des Carrières, Romery	03 24 33 46 25
EXTINCTEURS, vente et maintenance : « Champagne Ardenne Sécurité »		48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 99 89
FLEURISTE, HORTICULTEUR : « Les serres du Vivier Guyon »		183 rue de Berthaucourt	03 24 57 48 48
INFIRMIÈRES	Kelly BATTISTIN et Marjorie MIART	5 rue des Tilleuls	07 88 37 84 28
MENUISERIES : « Proferm multitechniques »		3 Lot. le Clos Chopin	03 24 27 55 06
MODISTE : « Les chapeaux de Rosine » Rosine BOINEL		23 rue des Carrières, Romery	06 70 90 48 79
OSTÉOPATHE : Virginie METEAU		ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 57 15 12
PAYSAGISTE : Arnaud BALLAND		42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 32 60
PLÂTRERIE : « Eschimese Frères »		1 rue des Houïes	03 24 56 37 89
PLOMBERIE, CHAUFFAGE : André Frères		33 D rue des Genêts	06 10 05 47 55
PRODUITS AGRICOLES : « La maison des produits du terroir »		LEGTA 27 rue du Muguet	03 24 57 66 97
PRODUITS D'ENTRETIEN : « Carama Distribution »		48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 01 57
PROTHÉSISTE DENTAIRE : « ORCAGNA DENTAIRE » Renaud WEICK		47 rue des Genêts	03 24 58 43 08
PUBLICITÉ : « J & D consulting »		48 B. rue des Carrières	03 24 22 49 91
RESTAURANT-PIZZERIA : « Le Laurentais »		10 rue des Genêts	03 24 35 73 93
SERVICE de la NAVIGATION DE NANCY (écluse)		Rue des Carrières, Romery	03 24 59 85 20
TRAVAUX de REVÊTEMENT : « Solemur » VERGEADE Père et Fils		28 Lot.le Clos des hautes voies	03 24 35 26 59
TRAVAUX PUBLICS : Christopher SEMONELLA		29 bis rue des Campanules	06 15 51 93 34

Les FINANCES

Les ÉQUILIBRES FINANCIERS de la COMMUNE

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice: 1286 habitants – Budget principal seul

BUDGET PRINCIPAL 2019		par hab. de la commune	Moyenne par hab. de la strate*			
F O N C T I O N N E M E N T	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A dont:	842 816 €	655 €	792 €	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate*
	Impôts Locaux	312 000 €	243 €	316 €	37 %	40,5 %
	Autres impôts et taxes	56 000 €	44 €	53 €	6,64 %	6,7 %
	Dotation globale de fonctionnement	120 000 €	93 €	148 €	14,2 %	19 %
	Attributions compensations					
	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B dont:	757 690 €	589 €	648 €	en % du total des charges	Moyenne en % de la strate
	Charges de personnel	131 000 €	102 €	275 €	17,3 %	44,7 %
	Achats et charges externes	186 000 €	145 €	203 €	24,5 %	32,4 %
	Charges financières	8 000 €	6 €	17 €	1,1 %	2,7 %
	Contingents	352 000 €	274 €	44 €	46,5 %	7,1 %
Subventions versées	13 000 €	10 €	26 €	1,7 %	4,2 %	
RÉSULTAT COMPTABLE R1 = A - B	85 126 €	66 €	154 €			
I N V E S T I S S E M E N T	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C dont:	530 810 €	413 €	420 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Emprunts bancaires et dettes	349 000 €	272 €	76 €	65,9 %	78,1 %
	Excédent de fonctionnement capitalisé					
	Subventions reçues	42 000 €	33 €	91 €	7,9 %	21,6 %
	FCTVA	24 000 €	19 €	40 €	4,5 %	9,5 %
	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D dont:	396 693 €	308 €	430 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Dépenses d'équipement	349 000 €	271 €	336 €	88 %	78,1 %
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	48 000 €	37 €	71 €	12,1 %	16,5 %	
BESOIN ou CAPACITÉ de FINANCEMENT R2 = D - C	134 117 €	104 €	6 €			
RÉSULTAT D'ENSEMBLE de L'EXERCICE R1 + R2	219 243 €	170 €	144 €			
EXCÉDENTS REPORTÉS 2018	219 650 €	171 €				
Part affectée à l'investissement	80 943 €	63 €				
RÉSULTAT de CLÔTURE de L'EXERCICE	357 950 €	278 €				

ENDETTEMENT		en € par hab.	Moyenne de la strate	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate
Encours total de la dette au 31/12/2019	625 000 €	486 €	612 €	74,2 %	79 %
Annuité de la dette	56 000 €	44 €	87 €	6,6 %	11 %

FISCALITÉ		en € par hab.	Moyenne de la strate	Taux voté	Taux moyen de la strate	Taux moyen nationaux
Bases taxe habitations	1 428 000 €	1 110 €	1 163 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés bâties	874 000 €	680 €	986 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés non bâties	15 000 €	12 €	64 €			
Produit de la Taxe d'habitation	156 000 €	121 €	144 €	10,96 %	12,40 %	16,8 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties	132 000 €	103 €	152 €	15,11 %	15,41 %	19,5 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3 000 €	2,30 €	28 €	17,40 %	43,70 %	42,3 %
Produit des 3 taxes	291 000 €	226 €	324 €			
Potentiel fiscal **	416 619 €	324 €	755 €			
Effort fiscal exercé par la commune ***	70 %					

* **Strate** : Saint-Laurent entre dans la strate des communes de 500 à 2 000 hab. appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU).

** **Le potentiel fiscal** d'une commune est égal à la somme que produiraient les 3 taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces 3 taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

*** **L'effort fiscal** d'une commune est égal au rapport entre le produit des 3 taxes et le potentiel fiscal correspondant à ces trois taxes. Il indique le niveau de pression fiscale exercé sur les ménages de la commune.

Les indicateurs comparatifs sont stables et toujours inférieurs à la moyenne de notre strate.

Les finances de l'année 2019 ont été essentiellement marquées par la construction de la micro-crèche « au clair de lune ».

Nos indicateurs d'endettement et les taux d'emprunt étant particulièrement faibles, nous avons décidé de faire un

emprunt de 350 000 € pour couvrir une grande partie du coût des travaux de construction et d'aménagement de la crèche.

D'autres emprunts arrivant à terme, ce dernier n'a eu aucune incidence sur nos annuités de remboursement qui sont restées identiques à 2018: 56 000 €.

Le taux de subventions est de 57.6 %

Le tableau de financement de réalisation de la crèche s'établit comme ci-dessous :

Coût total construction, équipements et aménagements	474 574 €
Emprunt	350 000 €
DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)	86 100 €
FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) au travers du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)	30 000 €
CAF	126 000 €
RÉGION	31 098 €

ENTREPRISES	LIBELLÉ	MONTANT TTC
Madame Estelle GARCIA ARCHITECTE	Études	29 777,14 €
Monsieur Bruno MOREAUX	Mission coordination sécurité et protection de la santé	2 500,00 €
GINGER CEBTP	Étude géotechnique	5 340,00 €
ENERCOOP	Étude réglementation thermique 2012	624,00 €
BUREAU VERITAS	Études	5 005,12
DIVERSES ENTREPRISES	Construction	371 704,85 €
GRDF GAZ	Raccordement gaz	438,55 €
ARDENNE MÉTROPOLE	Raccordement aux réseaux communautaires eau + assainissement	5 081,68 €
ORANGE	Raccordement réseau téléphonique	1 707,10 €
ETS GAUTHIER	Pergola	7 167,48 €
Arnaud BALLAND ESPACES VERTS	Aménagement extérieur	8 828,70 €
MESUR AIR	Réalisation test d'étanchéité	420,00 €
DH QUARTZ	Alarme	1 803,60 €
IOBURO	Matériel bureau et informatique	4 530,13 €
ÉCLIPSE ARDENNES	Matériel sécurité incendie	1 146,00 €
ENEDIS	Raccordement électrique	1 235,52 €
ARDENNE MÉTROPOLE	Participation financement assainissement collectif	1 088,00 €
CONFORAMA	Mobilier cuisine et électroménagers	4 934,72 €
MATHOU	Mobilier	18 096,16 €
WESCO	Mobilier et jeux	10 312,91 €

À noter que l'aide LEADER a été très largement au-dessous des promesses données par Ardenne-Métropole puisqu'elle était prévue de 50 000 €.

Point lecture

Le point lecture a dû fermer ses portes une première fois le 16 mars 2020.

Il a ensuite pu reprendre ses activités de manière aménagée le mardi 12 mai aux heures habituelles. L'entrée n'était possible qu'à raison d'une seule personne à la fois, équipée d'un masque. Les livres rapportés étaient mis en quarantaine afin d'éviter une éventuelle contamination.

Ces mêmes conditions ont été renouvelées à la rentrée de septembre jusqu'au 2 novembre où il a fallu de nouveau fermer pour rouvrir un mois plus tard le 2 décembre.

Depuis cette date, vous pouvez consulter la liste de nos ouvrages classés par auteur sur le site internet de la commune:

saint-laurent08.fr

et réserver vos livres soit en venant directement au point lecture soit par **SMS** au **06 11 54 78 29**.



LE SIVOM au service des ÉCOLES et des ESPACES VERTS

Pour rappel, le SIVOM dont les bureaux se trouvent place de la mairie, a pour vocation l'organisation et la gestion du périscolaire sur Saint-Laurent, Gernelle, Issancourt-et-Rumel, Ville-Sur-Lumes, la commune nouvelle de Flize, Etrépnigny, ainsi que l'organisation et l'entretien des espaces verts sur les communes de Saint-Laurent, Gernelle et Ville sur Lumes.

En cette année 2020 et plus particulièrement depuis le 16 mars 2020, le SIVOM a su s'adapter.

Le SIVOM : engagement et réactivité

PÉRISCOLAIRE

Dès le lundi 16 mars 2020, l'école de Saint-Laurent devient pôle d'accueil des enfants des personnels soignants pour les communes de Saint-Laurent, Ville-sur-Lumes, Issancourt, Gernelle ainsi qu'Aiglemont pour quelques-uns.

Des agents volontaires du SIVOM accompagnent alors la prise en charge des enfants avec des enseignants eux aussi volontaires.



Plantation raisonnée des fleurs opérée par l'équipe espaces verts du SIVOM.

GARDERIE : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h : 1 à 2 agents selon les effectifs pour respecter les règles de distanciation.

CANTINE : en accord avec les partenaires, les enfants apportent un pique-nique tiré du sac. En effet, les effectifs varient du jour au lendemain en fonction des réquisitions des parents. Les personnels du SIVOM sont présents.

TEMPS SCOLAIRE : un agent reste en renfort pour désinfecter régulièrement les surfaces de contact et accompagner l'enseignant qui gère un groupe d'élèves de 3 à 10 ans.

À partir du 14 mai, l'effectif des agents en garderie est toujours renforcé, de même que la cantine qui reprend dans des conditions sanitaires très strictes et en deux services.

ESPACES VERTS

Il a fallu réorganiser les missions espaces verts tant sur le plan des effectifs que sur le plan de la sécurité sanitaire des agents dès la levée du confinement. Il fallait également rattraper le retard et opérer une organisation logistique à la semaine.





avant

Et APRÈS L'ÉTÉ ?

En septembre, le protocole sanitaire restait volontairement en vigueur, des automatismes de sécurité sanitaire s'étaient installés, le non-brassage des classes était respecté, les espaces verts entretenus régulièrement et depuis le 2 novembre 2020, la désinfection des locaux s'est intensifiée.

AUJOURD'HUI, tous ces défis sont relevés grâce à un engagement et une rigueur sans faille de la part de tous les agents.

Qu'ils soient dans les bureaux ou sur le terrain, ils ont été félicités par les municipalités pour leurs remarquables capacités d'adaptation.



La MOBILISATION

dès le 16 mars

A peine élu, le conseil municipal a fait face à une crise sanitaire sans précédent avec un confinement strict. Une première pour tous les acteurs économiques du village et les habitants. Tous se sont mobilisés.

La municipalité a très vite réagi:

Appels aux personnes seules et dont la mobilité est réduite pour s'enquérir de leurs besoins.

Pour les personnes atteintes par la COVID, commande et livraison de repas préparés par le service traiteur de la boucherie, resté

opérationnel. Cela a permis aux familles durement touchées de ne pas avoir à se soucier de l'intendance.

Dans un second temps, les courses ont été faites pour les familles touchées tant qu'elles étaient bloquées chez elles si elles n'avaient personne pour leur venir en aide. Tout cela à titre gratuit.

Le SIVOM s'est mis en ordre de marche pour accompagner l'école, pôle d'accueil des enfants de soignants (voir article par ailleurs).

L'école est restée ouverte toute la période du confinement pour accueillir

les élèves des villages alentour dont les parents sont soignants.

La micro-crèche a rouvert ses portes dès qu'elle a eu l'autorisation pour de nouveau accueillir les plus petits.

Les commerces, les habitants ont manifesté leur soutien aux soignants, chacun à leur manière.

Les associations se sont également organisées.

2020 restera gravée dans notre mémoire collective

Le FLEURISSEMENT



Les lauréats de l'édition 2020



C'est dans le cadre automnale de la bourse aux plantes de l'AJA, Amicale des Jardiniers Ardennais, que s'est déroulée la remise des prix de fleurissement décernés par la municipalité.

M^{me} Lebrun, vice-présidente en charge de la commission embellissement du village a remercié les lauréats pour leur engagement dans le fleurissement de la commune.

Les membres de la commission ont parcouru le village cet été

et ont sélectionné des demeures pour représenter ce fleurissement dans 3 catégories : jardins fleuris, jardins d'ornement, façades fleuries.

« Vos maisons, pavillons et jardins témoignent d'un entretien et d'un joli fleurissement coloré et harmonieux et contribuent largement à ce « bien vivre » à Saint Laurent. »

Un diplôme des maisons fleuries 2020 et des bons d'achat offerts par la municipalité et par Arnaud Balland, membre consultant de la commission embellissement et paysagiste à Saint-Laurent, ont été

remis à chacun des lauréats.

Ils seront à utiliser auprès des Serres du Vivier-Guyon, fleuristerie du village.

Les lauréats

Jardins d'ornement

M. et M^{me} BOUCHUT
M^{me} GOIRE et M. THIERY
M^{me} LAMBINET

Jardins fleuris

M^{me} KINZINGER
M. et M^{me} BELOT
M. et M^{me} JOLIFF

Façades fleuries

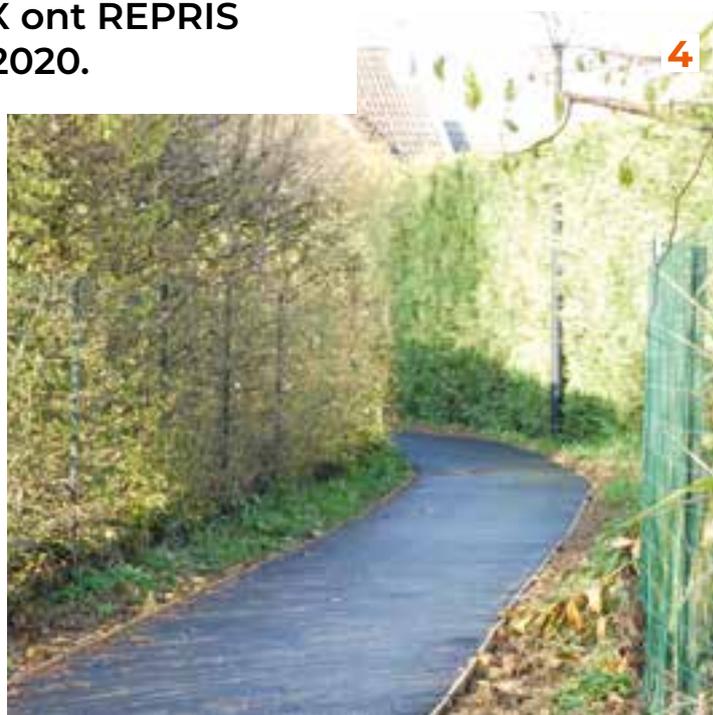
M. et M^{me} ROGISSART
M^{me} LEBLANC et M. STENGL
M. et M^{me} LANCEREAUX



Une mention spéciale
« toutes catégories réunies »
a été décernée à
M. et M^{me} LEGRAND



Les TRAVAUX



**Du fait de la crise sanitaire,
les TRAVAUX ont REPRIS
FIN 2020.**



1. Création de trottoirs rue du Muguet,
2. associé à l'enfouissement des réseaux.
3. L'arrêt de bus a été refait pour répondre aux nouvelles normes d'accès.
4. Le sentier entre la rue des campanules et Saint-Memi a été réhabilité.



CELA S'EST PASSÉ

en 2020

Le repas des aînés



Il y avait de la joie ce 2 février 2020. Comme à son habitude, la municipalité avait convié nos aînés à un repas dansant dominical. La soirée se terminant, chacun se disait « à l'année prochaine » avec un large sourire.



Salade aux lards

Dernier jour de février, dernier repas organisé salle des fêtes depuis ce jour. Un repas concocté par les artisans du village pour fêter en quelque sorte la fin de l'hiver. La salle aussitôt rangée, le comité d'animation se voyait déjà en juin pour sa prochaine manifestation: la brocante et la fête patronale...

La chasse aux œufs

Il n'y a pas eu de chasse aux œufs cette année, le confinement a contraint les uns et les autres à demeurer chez eux.

Pour autant, les enfants aidés de leurs parents ont posté de nombreux dessins d'œufs sur le site internet de la commune.



M^{me} HUGEL

Notre doyenne de 101 ans a quitté notre village non sans laisser à tous de merveilleux souvenirs. Lors d'une visite à son domicile, cette dernière a offert une de ses œuvres picturales à la municipalité. Laurent Forget, le maire a eu l'occasion de la remercier au nom de tous.



Cérémonies du 8 mai et du 14 juillet

En plein confinement, l'hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale a dû se dérouler en comité très restreint.

Pour la cérémonie du 14 juillet seuls les élus ont pu prendre part à l'hommage.



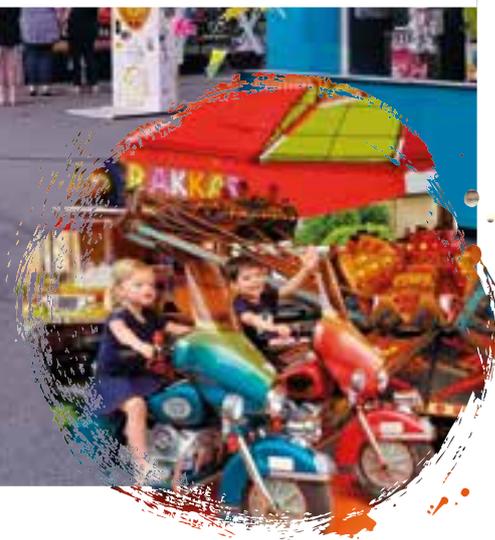
8 mai

Fête foraine



Après accord de la municipalité qui a su prendre ses responsabilités et dans le respect des préconisations préfectorales, les forains se sont installés en cette fin de semaine pour le plus grand plaisir des jeunes et moins jeunes. Les habitants ont su répondre présents.

Un grand merci à tous les Saint-Laurentais pour leur participation et un grand merci également à nos forains qui ont su s'adapter.



La remise des tablettes



Comme chaque année, la municipalité a remis une tablette informatique à chaque élève de CM2 quittant l'école pour le collège.



Distribution de masques pour l'école

La rentrée des classes après les vacances d'automne a vu le protocole sanitaire se renforcer dans les écoles avec le port du masque rendu obligatoire pour les élèves du CP au CM2.

La municipalité a décidé de participer à cet effort collectif en distribuant des masques aux élèves.





Le 12^e prix de SAINT-LAURENT

Depuis mars 2020 toutes les manifestations qu'elles soient sportives ou non se sont arrêtées à cause de la pandémie de COVID-19. Après le déconfinement nous avons pris toutes les mesures préconisées par la fédération d'athlétisme pour faire notre demande auprès de la préfecture.

Cette année la situation sanitaire ne nous a permis d'organiser qu'une seule course : les 10 km. C'est ainsi que le dimanche 30 août 2020 plus de 300 coureurs adultes ont pu s'élancer sur cette course, support du championnat départemental des 10 km. Les coureurs étaient en manque de compétition. De ce fait, beaucoup de coureurs de départements

limitrophes avaient répondu présents. Le niveau était très élevé, ce qui a permis aux 10 premiers coureurs ardennais de battre leur propre record.

Avec l'aide d'une quarantaine de bénévoles, le comité d'animation et le GRAC de Vivier Vigne ont œuvré pour une bonne organisation du 12^e prix pédestre. Le 30 août dernier les conditions

étaient propices à la performance avec un parcours rapide, c'est un moment très attendu de beaucoup de coureurs après les vacances. Le record de 2017 de 32'10 fut battu par les 7 premiers masculins. Chez les féminines, la course a été d'un très bon niveau avec un nouveau record de quelques centièmes de secondes. 308 coureurs ont terminé ces 10 km : 241 hommes et 67 femmes.





Podium 10 km masculins :

BARRER François	30'16
GIRARD Florian	30'33
REBECK Julien	30'39



Podium 10 km féminins :

FOUCHERE Célia	38'10
DROULIN Alexandra	39'35
NAVACCHIA Marie	40'02

« Une petite remarque qu'il faudra travailler, la représentation féminine dans la course le 29 août 2021 avec je l'espère dans la forme habituelle avec 10 km, 6 km et courses jeunes ». Le vice-président de la commission sports



La cérémonie du 11 novembre

Le recueillement fut de mise ce 11 novembre 2020. Chaque année, les enfants de notre école sont invités, avec leurs enseignants, à assister à la cérémonie du 11 novembre où ils reprennent en chœur la Marseillaise. À l'issue de la commémoration, ils reçoivent une brioche et quelques friandises.

Cette année, la crise sanitaire nous a empêchés d'honorer nos Soldats comme nous l'aurions souhaité, mais la Municipalité a décidé d'offrir la traditionnelle brioche accompagnée de gourmandises à tous les enfants de l'école.



Une occasion de rappeler le devoir de mémoire à nos jeunes citoyens.





Les colis de Noël pour les plus de 65 ans

La distribution du colis des aînés s'est adaptée au protocole sanitaire pour la sécurité de tous.

Une entrée et une sortie distinctes ont été aménagées, un planning par quartier avait été réalisé par la commission en charge de la confection des colis de Noël.



Des sapins
pour Noël



Paroles d'élèves



La période de confinement a été marquée notamment par la fermeture des écoles du 16 mars au 14 mai 2020.

Les médias ont souvent relayé les ressentis des parents, les humoristes ont rendu la situation plus légère.

Et à Saint-Laurent ?

Comment les élèves ont-ils vécu ce confinement ?

L'école à distance ?

Voici quelques-unes de leurs remarques « captées » lors des entretiens de groupes réalisés par la rédaction avec la classe de CE1-CE2.

RACONTE

COMMENT TU AS VÉCU



LE CONFINEMENT 2020

Je me sentais triste de ne plus aller à l'école pour voir mes copains et mes copines.

J'étais triste parce que je ne voyais plus mes amis, ma maîtresse.

Ça me faisait bizarre, j'avais l'habitude de voir ma copine. On avait organisé quelque chose ensemble et là le confinement a tout arrêté. Du coup, on avait hâte de se revoir.

Je n'étais pas bien, je voulais voir mes copains mais je restais tout le temps à la maison.

COMMENT TE SENTAIS-TU ?



L'école ne me manquait pas, j'étais bien, détendu.

J'étais un peu stressé, on ne pouvait plus sortir comme d'habitude.

Moi, je me sentais bien. Je faisais mes devoirs le matin, je jouais au foot l'après-midi avec mes frères.

Avec ma sœur, on jouait à la console après les devoirs, c'était cool.

D'un côté je me sentais bien parce qu'on pouvait regarder plus la télé, d'un autre côté, je ne me sentais pas bien car je ne pouvais plus voir mes copains.

Même confiné, je pouvais quand même aller dans le jardin, c'était bien.



COMMENT AS-TU FAIT POUR SUPPORTER ?



■ Je me suis habitué.

■ J'ai appelé mes copains au téléphone, en visio. On faisait des visio avec le téléphone ou la tablette ou le PC.

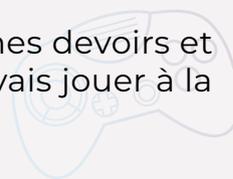


■ Moi, mes jouets ont envahi ma chambre!

■ Comme j'étais toute seule dans ma chambre, sans mes copines, je n'arrivais pas à me décider à quoi jouer. Ça me tracassait. Je demandais à mon frère à quoi jouer, il me donnait des idées.

■ J'ai joué souvent dans ma chambre. J'aimais bien.

■ Je faisais mes devoirs et après je pouvais jouer à la Xbox.



■ Je me suis amusé à lire à l'envers en lisant la feuille retournée.

■ Je faisais des activités : de la pâte à modeler, un poisson à construire.



■ Moi, je me suis entraînée à faire de la gym et de la danse.

■ Avec ma sœur, on jouait ensemble au sous-marin. La salle de jeux c'était le sous-marin. On espionnait en regardant par la fenêtre.

■ Des fois, je jouais à la bataille avec mon papa.

■ J'ai joué aux jeux des sociétés.

■ Je regardais un peu la télé, parfois je jouais à la B-Blayed (marque déposée), parfois à l'ordi.

■ Je me suis occupé(e) avec : la peinture, le dessin, le vélo dans le jardin.



L'ÉCOLE T'A-T-ELLE MANQUÉ ? POURQUOI ?

LES " OUI, L'ÉCOLE M'A MANQUÉ "

L'école m'a beaucoup manqué, je ne voyais plus mes copains, mes copines.

Je ne pouvais plus voir la maîtresse et apprendre des choses : les règles de grammaire, les maths.

J'aurais bien voulu apprendre les divisions.

Je ne pouvais plus voir mes copains, mes copines et je ne pouvais plus travailler.

Je n'apprenais plus de nouvelles choses et et je ne pouvais plus jouer au foot avec mes copains.

LES PLUTÔT " NON, L'ÉCOLE NE M'A PAS MANQUÉ MAIS... "

L'école m'a manqué un petit peu. Quand je jouais je ne pensais plus à mes copains, mes copines. Après j'y repensais.

Mes amis m'ont manqué. La maîtresse aussi.





QU'EST-CE QUI T'A LE PLUS MANQUÉ ?

C'est l'école.

Je ne pouvais plus aller promener le chien longtemps avec mon papa.

Moi c'est l'école, mes copains, mes amis. Je ne pouvais plus jouer avec eux à la récré.

On ne pouvait plus faire des exercices en classe, ni des mathématiques, du français, des arts visuels.



L'école un peu mais surtout la famille.

J'ai perdu mon papi pendant le confinement. Je n'ai pas pu lui dire au revoir.

Impossible de faire de l'escalade et d'aller voir ma grand-mère.

Je ne pouvais plus aller chez mes amis, chez mes grands-parents, mes cousins, mes cousines...

Je ne pouvais plus jouer au foot avec mon père au stade.



QUAND LE CONFINEMENT S'EST TERMINÉ, QU'AS-TU APPRÉCIÉ ? QUELLE EST LA PREMIÈRE CHOSE QUE TU AS FAITE ?



- J'ai sauté partout sur le canapé.
- J'étais content, on a fait la fête avec mes parents et mes frères.
- Je suis direct allé voir mes copains.

- J'ai revu mes copines.
- Je suis allé chez papi et mamie en respectant les gestes barrières.
- J'ai fait du quad et du skate.



- J'ai enfin rejoué dans un stade de foot.
- J'ai joué à la pétanque, au mikado géant, j'ai refait du vélo.





PENDANT LE CONFINEMENT,

J'AI AIMÉ:



PENDANT LE CONFINEMENT,

JE N'AI PAS AIMÉ:



Ne pas aller à l'école.

Rester à la maison pour jouer avec mes frères, mes sœurs.

Ne pas être obligé de prendre une douche tous les jours.

Pouvoir jouer à la switch.

Regarder la télé un peu plus.

Jouer à la console.

Enfermer mon frère dans les toilettes.

Aller à la piscine médicale.



Le manque de liberté à cause du COVID.

Ne pas voir ma famille, mes amis

Ne plus pouvoir aller à cheval.

Le Covid parce que je l'ai eu.

Rester enfermé.

Faire tous mes devoirs et faire les maths à la maison plutôt qu'à l'école.



COMMENT IMAGINES-TU TA PROCHAINE RENTRÉE DES CLASSES ?
CONTINUERAS-TU À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES ?

■ Peut-être qu'on sera reconfinés.

■ J'espère qu'on ne portera plus de masque !

■ J'espère qu'on refera la récré tous ensemble.

■ J'espère qu'on pourra tout simplement respirer sans les masques ou au moins les enlever pendant la récréation.

■ Je pense que je serai stressé.

■ Pour moi, on aura encore les gestes barrières mais plus le masque.



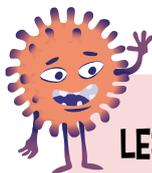
ouverte et active

Chaque année dans le bulletin municipal, nous montrons combien l'école du village est dynamique car il s'y passe toujours beaucoup de choses.

Dès la mise en place du confinement, l'école de Saint-Laurent a été désignée « pôle d'accueil » pour les enfants des professions prioritaires dont les personnels soignants pour les secteurs de Lumes, Aiglemont, Montcy Notre Dame, Issancourt, Gernelle, La Grandville et le secteur du Theux avec les élèves de l'école Croizat. Chaque jour entre 3 et 8 enfants ont été accueillis. Le SIVOM organisait pour eux un Pique-Nique et une garderie. (voir article spécifique).

Et la classe dans tout ça ?

Les enseignants disposaient des adresses mail des familles et pouvaient effectuer des visio individuelles ou collectives. Des « drives » des documents ou des envois ont été organisés chaque semaine de classe. De fait, il y a eu très peu de décrocheurs et les évaluations CP de septembre 2020 ont montré que les élèves avaient bien participé à cette école à la maison qui était une première pour eux.



LES GESTES BARRIÈRES EXPLIQUÉS PAR LES ÉLÈVES :

Si je ne peux me laver les mains,
je mets du gel
et je frotte 30 secondes



Je porte correctement
mon masque à l'école.



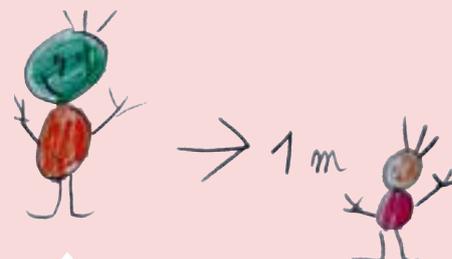
Je me lave les mains régulièrement
avec du savon



Je mets mouchoirs en papier
et masques à la poubelle.



Je respecte
la distanciation sociale.





Le retour en classe pour tous en mai s'est fait progressivement avec 31 élèves sur les 103 élèves. En juin, ce sont près de 86 élèves qui ont fréquenté régulièrement l'école avec toujours un protocole sanitaire très strict. (voir article SIVOM par ailleurs).



En juillet, dans le cadre de l'école apprenante, la directrice a organisé une semaine « d'école buissonnière » au chêne perché du 6 au 10 juillet. Une dizaine d'élèves ont participé à cette semaine faite de cours et d'activités sportives. Le mercredi les parents s'étaient rendus sur place pour une petite visite amicale.



En maternelle, des événements clés ont continué de se dérouler pour permettre aux plus jeunes de garder leurs repères: projet danse, Halloween, Mardi Gras, animation marionnettes.



Connaissez-vous

Stéphane Leroy



plus connu sous son NOM d'ARTISTE « L8Zon » ?

Oui sans doute, puisqu'il est le créateur de la fresque Rimbaud qui orne le petit bâtiment communal face à l'église.

Cet habitant de Saint-Laurent s'est aussi distingué de belle façon lors de la crise sanitaire et a mis tout son talent de grapheur au profit des personnes les plus exposées dans leur travail.

Pour Stéphane, tout a commencé dès l'âge de 8 ans en se découvrant des aptitudes au dessin, il utilise alors le pastel sec et le fusain. Il réalise ses premiers tableaux à l'âge de 15 ans et fait sa 1^{re} exposition à 17 ans.

Avec les années qui suivent sa passion ne s'étirole pas, bien au contraire, il façonne sa créativité, sa précision graphique, ajoute un brin de poésie, ses œuvres traduisent un esprit quelque peu rebelle et dérangent.

En 2014, c'est le virage artistique qui le dirige vers l'art de la peinture spray et du pochoir.

Totalement autodidacte, à force d'envie, il maîtrise de plus en plus cette technique et dévoile ses premiers tableaux sur les réseaux sociaux où il est suivi par 200 abonnés en 2017 et qui passent à 30000 en 2021.

Les œuvres de Stéphane sont même remarquées par Louis Bertignac, Jean-Louis Aubert et le producteur de David Bowie.

2020, c'est le chaos mondial avec la pandémie qui rappelle à chacun que la vie est fragile et peut être parfois en équilibre très instable. Dans le prolongement de son talent de grapheur, Stéphane, tout comme de nombreux Ardennais, a mis son talent au service des « 1^{res} lignes ».

Des reproductions du tableau représentant Rimbaud masqué ont permis de faire un don au profit des soignants de l'hôpital Manchester.

Le tableau Rimbaud Panthé NON qui a fait la une de l'Ardennais en octobre a été vendu au bénéfice des restos du Cœur.

*La fresque
a été achevée en mai 2020*



Les Associations

Créatel

Malgré cette période de crise sanitaire, nous espérons pouvoir reprendre nos activités dès septembre 2021.



CRÉATEL est un club de travaux manuels (objets décoratifs, couture, broderie, cartonnage, perles...) ouvert à toutes les personnes qui seraient intéressées.

Le choix du travail se fait en groupe et en fonction des saisons où chacune peut apporter ses idées.

Le club fonctionne le LUNDI de 14h 00 à 16 h 30.

L'atelier « cartonnage » est dispensé par Louissette le MERCREDI (l'horaire sera précisé dès la reprise des activités).

Gym club

En ces temps difficiles, voire très difficiles, il n'est pas toujours facile de se parler, encore moins avec nos jolis masques.

Bien entendu si vous le portez, il faut bien parler FORT... ce que je ne peux faire en vous écrivant ce petit message.

Lors du confinement, Benjamin a assuré son cours de Zumba via Skype et Nicolas celui de Cardio Box avec Youtube.

Ces modalités d'organisation ont perduré toute l'année 2020.

Sur cette année 2021, il va falloir continuer d'être très patient, très très patient pour que l'on puisse se revoir...

Mais nous changeons actuellement, sur nos façons de vivre, sur nos façons de penser (peut-être), nous irons donc penser que notre association changera également...

Comme il est interdit aujourd'hui de sortir après 18h00 ou 19h00 selon les périodes, comme il est interdit aujourd'hui d'enlever son masque pour parler à son voisin, comme il est interdit d'être à moins d'un mètre des uns et des autres, comme il est interdit de ne pas se laver les mains avant d'entrer dans un espace public, comme il est interdit... Je vous en passe des bonnes et des meilleures, je pense qu'il vaut mieux continuer à faire du sport dehors.

Le sport dehors, c'est du sport aussi...

Peut-être à bientôt...

Corinne Moisdon, *présidente de la Gym*



Les subventions des associations en 2020

Créatel
690 €

Gym-Club
de Saint-Laurent
913 €

Club de l'Amitié
853 €

Association
Les Belles
Voitures
Ardennaises
690 €

Association
sportive
St-Laurent
1518 €

Association
St-Laurent Jeux
690 €

Association
« Les Jardiniers
Ardennais »
690 €

Comité d'Animation
(fonctionnement)
690 €

Les Copains de la Table
690 €

L'or en patch

Notre association a dû cesser toute activité depuis maintenant des mois, mais la Covid n'aura pas le dessus, et nous gardons le contact grâce à une petite gazette, alimentée par les photos des réalisations des membres.

Nous pouvons ainsi nous motiver pour continuer à travailler.

Nous attendons toutes avec impatience le jour où nous pourrons enfin nous retrouver en toute amitié autour de nos ouvrages.

Merci à toutes celles qui m'envoient des photos, et à mon époux qui est le concepteur de cette gazette.



Association des Jardiniers Ardennais



Ainsi que l'explique Patrice STANOWSKI le Président de l'AJA, Amicale des Jardiniers Ardennais, forte de ses 98 membres inscrits en 2021 a dû stopper ses activités comme toutes les associations durant le confinement et depuis décembre.

Ella a pu organiser une bourse aux plantes le 4 octobre et quelques ateliers en automne.

Elle compte bien être de nouveau active dès que cela sera possible : bourse aux plantes d'automne ; visites de jardins et de parcs ; conférences, atelier photos et autres...

Des jours meilleurs viendront.

Saint-Laurent Jeux



Malgré l'impossibilité de se réunir autour d'une table pour des parties effrénées, l'association Saint-Laurent Jeux a continué à proposer ses jeux à l'emprunt.



Chaque adhérent a donc pu partager des joies ludiques en famille.

Dès que la situation sanitaire pourra le permettre, nous comptons bien renouer du lien autour de jeux d'ambiance ou de stratégie.

Donc, n'hésitez pas à venir découvrir notre ludothèque les vendredis soir (une semaine sur deux).



ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises



Malgré la crise sanitaire, l'ABVA a pu organiser quelques petites sorties dans le respect des gestes barrières. Chacun espère vite reprendre la route des salons, des sorties étapes et retrouver la convivialité dans ce partage de la passion pour les belles voitures.



L'Amicale Sportive de Saint-Laurent



L'amicale sportive de Saint-Laurent a eu une saison écourtée à cause de la crise sanitaire. Durant le confinement, avec l'arrêt des entraînements collectifs, chaque joueur a continué de se maintenir en forme individuellement : course à pied, musculation. Durant l'été, quelques matchs ont pu être joués puis de nouveau la saison des matchs s'est arrêtée. Chacun des membres de l'association qu'il soit du staff ou de l'équipe de joueurs a hâte de retourner sur le terrain ! L'ambiance des matchs leur manque aussi !

Le club informatique de Saint-Laurent



Grâce au Journal de Saint-Laurent, la présidente, Jacqueline Champeaux et la secrétaire-trésorière, Micheline Marcoux, vous saluent amicalement.

Hélas ! nous n'avons pour l'année 2020-2021, pas pu progresser en informatique à cause de ce virus (non informatique !) Pourtant nous espérons nous revoir tous à la rentrée prochaine en souhaitant également de nouvelles inscriptions au Club :

le lundi de 17 h 30 à 18 h 45 (débutants)

le mardi de 16 h 00 à 17 h 00 (grands débutants)

le vendredi de 17 h 00 à 18 h 30 (pour les personnes plus avancées)

Alors, à bientôt !

Le club de l'amitié

Par l'intermédiaire du journal annuel de Saint-Laurent, la présidente, Jacqueline Champeaux et le trésorier, Alain Dumetz vous saluent amicalement.

Triste année 2020, sans véritables contacts et sans jeux de cartes, de scrabble ou autres activités...

Mais gardons espoir de nous revoir à la rentrée prochaine en souhaitant de nouvelles inscriptions au Club, tous les jeudis de 14 h 00 à 18 h 00, pour nous retrouver dans la joie et la bonne humeur pendant des moments de convivialité au goûter de 16 h 00 !

Comité d'animation

Le comité d'animation n'a pu organiser aucune de ses manifestations phares :

Fête patronale et concert, brocante, repas du 14 juillet, fête de Romery avec la poupée thématique brûlée le soir, choucroute d'Automne, spectacle de Noël, Repas de la Saint Sylvestre.

Le comité s'est toutefois mobilisé lors de la course pédestre 2020.

Les membres attendent le retour de jours meilleurs pour de nouveaux moments de convivialité et de partage.

Les copains de la table

Les Copains de la Table viennent d'avoir 10 ans. Nous aurions dû nous réunir pour fêter cela mais la pandémie en a décidé autrement.

Nous venons de passer une année exceptionnelle. Nos ateliers, la rando gourmande ainsi que le marché de Noël ont été annulés.

Je sais que nos rencontres nous manquent mais pour le bien de

tous nous devons garder nos distances.

Certains d'entre vous, afin de garder le contact, m'ont envoyé des recettes à partager avec vous tous, je tiens à les en remercier.

Si tout va bien nous espérons reprendre nos activités en septembre. Quelques places sont disponibles mais dans l'attente d'en savoir plus nous ne

prendrons les inscriptions qu'à la reprise de nos activités.

J'espère vous revoir rapidement, en attendant potassez vos livres de recettes afin d'animer au mieux nos ateliers.

Remy DELILLE,
Président
des Copains de la Table



RENSEIGNEMENTS

utiles

MAIRIE	Tél.: 03 24 57 03 55 - Fax: 03 24 57 50 44 mairie.st.laurent.accueil@wanadoo.fr
	OUVERTURE Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 Lundi et jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 (durant la période scolaire) Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 et 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de 18 h 00 à 19 h 00
	PERMANENCE DES ADJOINTS: 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de 18 h 00 à 19 h 00

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	CONDITIONS - PIÈCES À FOURNIR	COÛT OBSERVATIONS
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
COPIE D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou lieu de domicile (transcription)	Nom et prénoms - Date du décès	Enveloppe timbrée
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	Demande sur papier libre	Gratuit

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	CONDITIONS - PIÈCES À FOURNIR	COÛT OBSERVATIONS
MARIAGE	Mairie de l'un des deux domiciles ou de résidence	<p>Célibataire mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de naissance datant de - 3 mois - Certificat médical pré-nuptial datant - 3 mois. - Autorisation des parents. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si l'un des parents est décédé : <ul style="list-style-type: none"> - extrait de décès ▪ Si les parents et ascendants sont décédés : <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille ▪ Si l'intéressé est pupille : <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>Célibataire majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces, sauf les autorisations <p>Veuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + extrait de décès du conjoint <p>Militaire de carrière ou Gendarme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + autorisation militaire 	<p>Le certificat pré-nuptial doit être présenté obligatoirement à la Mairie au moment de la publication. La publication du mariage doit rester apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 11 jours francs.</p>
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	<p>Livret de famille du défunt. Certificat du Médecin qui a constaté le décès</p>	<p>En cas de transport du corps hors de la commune, prévenir la Mairie.</p>
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	À demander en Mairie de Charleville-Mézières et Vrigne-aux-Bois sur RDV	<p>Depuis le 27 mars 2017 la mairie de Saint-Laurent n'est plus en mesure de recevoir les demandes de cartes d'identité.</p> <p>Elles doivent être faites auprès d'une mairie munie du matériel biométrique comme pour les passeports.</p>	<p>Gratuit</p> <p>Délai d'obtention : 1 mois</p> <p>Validité : - 15 ans sauf preuve que le pays d'accueil du voyage la refuse - Enfant mineur 10 ans</p> <p>Voir Mairie de Charleville-Mézières</p>
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie	<p>Justificatif de logement de - de 3 mois Copie intégrale du livret de famille. copie de la carte d'identité ou passeport N° de téléphone, diplômes obtenus</p>	<p>Obligatoire de 16 ans à 25 ans</p>
PASSEPORT	À demander en Mairie de Charleville-Mézières		
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE	Casier judiciaire national : 107 rue du Landreau 44079 NANTES	<p>Copie du livret de famille</p>	<p>Gratuit</p>
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS	Mairie ou téléchargeable sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359	<p>À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.</p>	<p>Gratuit</p>

NUMÉROS TÉLÉPHONES UTILES

SAMU Pour un simple appel de confort, composer le 03 24 58 67 00	15 ou 112 (portable) Vous met en contact avec le C.O.G : Centre opérationnel Gendarmerie (24 h/24 h).	CABINET INFIRMIÈRES 5 rue des Tilleuls M ^{me} Marjorie MIART M ^{me} Kelly BATTISTIN	07 88 37 84 28
POMPIERS	18	Ambulances ORTILLON	03 24 29 32 25
GENDARMERIE de FLIZE	03 24 54 01 05	Répondeur pharmacie de garde	3915
Enedis (E.D.F) urgence	09 72 67 50 08	Centre antipoison (Nancy)	03 83 22 50 50
G.R.D.F. (urgence)	0800 47 33 33	Drogue info service N° Vert	0 800 23 13 13
Allo service public	3939	Sida info service N° Vert	0 800 840 800
École St-Laurent	03 24 58 01 28	SIRTOM SEDAN pour les containers	03 24 27 26 92

ADRESSES INTERNET UTILES

www.service-public.fr	Le portail de l'administration française
www.vie-publique.fr	Ce service, édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, se propose de faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.
www.lebalcon.fr	Le site du Lycée agricole du Balcon des Ardennes: À découvrir absolument

DÉCHETTERIE et ENCOMBRANTS

Déchetterie de Lumes (rue de la Vieille Meuse)	Lundi Mercredi Samedi	Le lundi de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Déchetterie de Montcy-Notre-Dame (WARIDON)	du lundi au samedi	de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Déchetterie de Vrigne-aux-Bois (ZI - rue des Ourliquettes)	du mardi au samedi	Été du 2 avril au 31 octobre: de 10 h 00 à 13 h 00 et de 13 h 50 à 17 h 30
		Hiver du 1 ^{er} novembre au 1 ^{er} avril: de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
Jour de ramassage des ordures ménagères		Tous les mercredis matin (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr ou page 39)
Jour de ramassage des déchets recyclables sauf verre		Un mercredi matin sur 2 (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr ou page 39)
Poubelle Déchets verts pour les plus de 75 ans ou 75 % de handicap		Demander la documentation en mairie dès le 1 ^{er} septembre

SALLE POLYVALENTE

Règlement : location et utilisation

Conditions générales de location :

A. La salle polyvalente de Saint-Laurent est réservée aux seuls habitants de Saint-Laurent et a pour vocation de permettre aux habitants de la commune d'y organiser des événements familiaux ou amicaux et aux associations du village de réunir leurs adhérents et amis.

B. Location par un prête-nom : S'il est constaté qu'un habitant du village loue la salle polyvalente pour toute autre personne ou association extérieure à la commune, la caution ne sera pas restituée.

C. Le Loueur ou l'association devra souscrire une assurance responsabilité occasionnelle occupant d'immeuble. Une attestation devra être fournie à la Mairie

D. Aucune location ne sera accordée lors de la fête du village.

E. Il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

ARTICLE 1

Modalités de réservation

En cas de constat du non-respect flagrant du règlement lors de la remise des clés, un forfait sera facturé conformément aux tarifs mentionnés en annexe.

Les clés seront prises à la salle polyvalente le **vendredi à 15 h 00** et rendues le **lundi à 10 h 00**.

ARTICLE 2

Modalités liées au bâtiment

A. Toute dégradation constatée donnera lieu à réparation. Les réparations seront exécutées sur ordre du Maire et aux frais du locataire.

B. Aucune affiche sera tolérée sur les murs, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni sur les portes et fenêtres. La décoration éventuelle de la salle peut être réalisée en utilisant uniquement les crochets disposés sur les murs.

ARTICLE 4

Modalités liées au nettoyage

A. La salle louée est remise au locataire en parfait état de propreté le dimanche soir.

B. Le locataire effectuera le balayage des sols et le nettoyage de la vaisselle et du matériel électroménager utilisé (four, gazinière, congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à café). Le matériel de nettoyage sera mis à disposition du locataire.

C. Le locataire se chargera de ramasser les mégots ou nettoyer le devant de la salle.

D. Suivant l'état des lieux (cuisine, salle, WC) la

Commune se réserve le droit de refuser une prochaine location.

ARTICLE 5

Modalités liées à la sécurité des biens et des personnes

A. Il appartiendra à chaque utilisateur de faire respecter les consignes du présent règlement.

B. Toutes les règles relatives à la sécurité devront être respectées scrupuleusement, en particulier l'effectif admissible dans la salle fixé à 110 personnes maximum.

C. Au cours de la location, un comportement correct est toujours exigé et toutes les précautions seront prises au niveau de l'organisation, pour éviter les actes de vandalisme et autres manifestations préjudiciables au renom des lieux (à l'intérieur et à l'extérieur).

D. Il est interdit de troubler l'ordre public (pétards, klaxons, cris, musique, bruits de voiture intempestifs...).

E. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect des consignes de sécurité.

Montant des locations	Tarifs
Un week-end (nettoyage compris)	310 €
Vin d'honneur ou réunion diverse	90 €
Assemblée générale des associations	Gratuit
Café pour un enterrement	Gratuit
Location tasses ou verres	10 €
Location vaisselle (forfait)	60 €
Location salle Romery	50 €

CALENDRIER de COLLECTE des DÉCHETS 2021 SAINT-LAURENT

Présentation des bacs :

- Ordures Ménagères
- Collecte sélective
- Vos bacs doivent être sortis pour 6 h 00
- Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route

Pour nous contacter :

Tél. : 0800 29 83 55
 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
 e-mail : regie.dechets@ardenne-metropole.fr
 Site internet : www.ardenne-metropole.fr

Les cases coloriées vous indiquent le jour de votre collecte ou le jour de rattrapage prévu en cas de jour férié.

Janvier							
	L	M	M	J	V	S	D
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

Février							
	L	M	M	J	V	S	D
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28

Mars							
	L	M	M	J	V	S	D
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

Avril							
	L	M	M	J	V	S	D
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		

Mai							
	L	M	M	J	V	S	D
17					1	2	
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30
22	31						

Juin							
	L	M	M	J	V	S	D
22		1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30				

Juillet							
	L	M	M	J	V	S	D
26				1	2	3	4
27	5	6	7	8	9	10	11
28	12	13	14	15	16	17	18
29	19	20	21	22	23	24	25
30	26	27	28	29	30	31	

Août							
	L	M	M	J	V	S	D
30						1	
31	2	3	4	5	6	7	8
32	9	10	11	12	13	14	15
33	16	17	18	19	20	21	22
34	23	24	25	26	27	28	29
35	30	31					

Septembre							
	L	M	M	J	V	S	D
35			1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12
37	13	14	15	16	17	18	19
38	20	21	22	23	24	25	26
39	27	28	29	30			

Octobre							
	L	M	M	J	V	S	D
39				1	2	3	
40	4	5	6	7	8	9	10
41	11	12	13	14	15	16	17
42	18	19	20	21	22	23	24
43	25	26	27	28	29	30	31

Novembre							
	L	M	M	J	V	S	D
44	1	2	3	4	5	6	7
45	8	9	10	11	12	13	14
46	15	16	17	18	19	20	21
47	22	23	24	25	26	27	28
48	29	30					

Décembre							
	L	M	M	J	V	S	D
48			1	2	3	4	5
49	6	7	8	9	10	11	12
50	13	14	15	16	17	18	19
51	20	21	22	23	24	25	26
52	27	28	29	30	31		



ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

MARECHAL Haïden né le 23 janvier 2020

CLARY Mathéo né le 25 février 2020

JAMME HOLMS Edwin né le 4 mai 2020

LEMAIRE Gabin né le 1^{er} juin 2020

BONOTTI Evann né le 2 février 2020

WARNIER Nina née le 8 août 2020

WARNIER Cloé née le 8 août 2020

VAUTIER Lya née le 21 août 2020

COSSON Timéo né le 30 août 2020

NICOLAS MATHY Emilio né le 1^{er} septembre 2020

MENNESSON Nahele né le 29 octobre 2020

BLAINVILLE JELU Johanna né le 22 novembre 2020

PACS

PASSEFORT Raphaël et
RENSON D'ALLOIS D'HERCULAIIS Céline
pacsés le 18 septembre 2020

GODARD Jean-Dominique et
VINCENDON-DUC Pascale
pacsés le 2 octobre 2020

DÉCÈS

LECOMTE Christian décédé le 1^{er} janvier 2020

LACOURTE Marie-Madeleine décédée le 3 février 2020

VERITÉ Jacqueline décédée le 13 mars 2020

GANDOUIN Alain décédé le 5 avril 2020

POTDEVIN Jessica décédée le 29 novembre 2020

CHRISMENT Dominique décédé le 9 décembre 2020

